

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2025

## CONVOCAION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale électorale du Comité Départemental d'Équitation du Pas de Calais se tiendra le :

**JEUDI 13 MARS 2024 À 15 h 00**

[ICI : Lien visio-conférence](#)

Code d'accès : **AGECDE62**

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité Départemental d'Équitation du Pas de Calais et à jour de leur cotisation 2025 au 7 février 2025, pourront voter **par internet du 1<sup>er</sup> mars 2025 à 08h00 au 13 mars 2025 à 14h00**.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article 6.B du RI).

### ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 – Élection du Président,

Point n° 2 – Élection du Comité directeur.

Le jour de l'Assemblée générale, **les membres actifs pourront voter par internet jusqu'à 14h00**.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site cde62.fr dans la rubrique « **AGE 13 MARS** ».

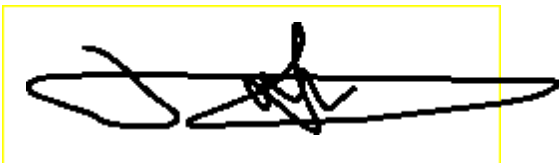
Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **jeudi 20 mars 2025 à 14h00**.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le **jeudi 20 mars 2025 à 15h00** à l'adresse suivante : [ICI Lien visio-conférence \(2\)](#)

Code d'accès : **AGECDE62\***

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.



Didier Delsart

Président du CDE du Pas de Calais